

Initiatives ministérielles

au défi de promouvoir les artistes canadiens sur toutes les stations de radio du pays, en nous assurant que les émissions spéciales nationales encouragent un contenu canadien non seulement plus élevé, mais également d'une qualité dont tous les Canadiens seront fiers.

Nos systèmes de radiodiffusion ont fait l'objet de plusieurs études. Celle des médias, réalisée par le sénateur Davey et son comité il y a de nombreuses années, parlait de l'importance d'utiliser nos réseaux de radiodiffusion et de communication comme instruments de survie culturelle. *The Journal* est aujourd'hui l'une des meilleures émissions canadiennes. Le réalisateur est Mark Starowitz que je n'ai jamais rencontré mais qu'on cite souvent. Il a dit: «Il devient évident aux yeux des législateurs canadiens qu'une entité politique souveraine au XX^e siècle se définit notamment par la capacité de contrôler les ondes nationales. Il est devenu de surcroît évident qu'un système de radiodiffusion fondé entièrement sur les bénéfices privés ne peut atteindre l'objectif visé.»

Il a ajouté: «Télévision et identité nationale sont une question viscérale dans beaucoup de pays de nos jours, parce que la télévision n'appartient pas simplement au domaine du divertissement, mais aussi à celui de la politique. La télévision est aujourd'hui essentielle au maintien et au fonctionnement de toute entité politique.»

Nous devons être à l'écoute de ces hommes et de ces femmes qui sont des experts et qui travaillent dans la radiodiffusion.

Je trouve ce projet de loi plus important que celui sur le libre-échange parce qu'il nous confirme dans notre canadienité. Je crains que, si nous ne soutenons pas le mouvement en faveur d'un esprit national, nous allons nous balkaniser et nos entreprises de communications vont se régionaliser.

L'autre aspect du projet de loi qui me cause des inquiétudes, c'est qu'il ne semble pas certain que le CRTC ait le pouvoir de régir tous nos systèmes de radiodiffusion. J'ai obtenu en fait quelques avis juridiques à ce sujet. Le paragraphe 2(3) déclare que l'application de la loi doit se faire de manière compatible avec l'indépendance journalistique dont jouissent les radiodiffuseurs. Cela va à l'encontre du pouvoir de réglementation du CRTC. Je pense

que nous allons devoir clarifier ce point quand nous étudierons le projet de loi en comité.

Nous aurons d'ici quelque temps l'occasion toute spéciale de nous assurer que nos réseaux de radiodiffusion ont pour mission de promouvoir l'unité nationale à tous égards. Nous devrions veiller en tant que législateurs à ne pas donner l'impression que nous voulons décentraliser ce secteur et donner une sorte de position prioritaire aux régions.

M. McDermid: Monsieur le Président, je ne veux pas prolonger le débat, car je sais qu'on en est arrivé à un accord. Le député l'a mentionné dans son intervention, et je voudrais ajouter quelque chose à ce qu'on a dit au sujet de M. Séguin, l'artiste québécois.

Il vient de terminer une tournée transcanadienne qui a été couronnée de succès. Il a joué à guichets fermés. M. Séguin—je ne sais pas si le député lui a parlé depuis sa tournée—s'est déclaré très étonné. C'était sa première tournée transcanadienne. Il a été très étonné de jouer à guichets fermés partout au Canada. Il n'en revenait pas de voir le merveilleux accueil qu'on lui faisait.

Depuis sa tournée, j'entends maintenant ses chansons qui sont diffusées par un nombre grandissant de stations anglophones. Il a de merveilleuses chansons canadiennes françaises qui sont très entraînantes et qu'on entend maintenant à la radio. Je crois que c'est à cause de sa tournée.

Je ne voudrais pas que les propos que le député a tenus aujourd'hui donnent l'impression que des artistes sont isolés et qu'on ne les écoute pas dans les autres régions du pays. Si on ne les écoute pas dans les autres régions du pays, c'est surtout parce que nous ne les faisons pas sortir de leur région pour les faire entendre ailleurs. Si nous faisons la promotion des artistes québécois et les amenions dans le reste du pays pour en faire connaître le talent dans tout le pays, je pense que ce n'est pas une seule cassette qu'on trouverait dans un seul magasin à Toronto, mais un très grand nombre.

• (1340)

M. Mills: Monsieur le Président, je voudrais répliquer à cela. Je tiens à dire à mon honorable collègue que nous avons rencontré les représentants de la Standard Broadcasting il y a trois mois. Nous leur avons parlé des frustrations de tous les Séguin du monde. C'est la Standard Broadcasting qui a pris l'initiative d'organiser à l'Association canadienne des radiodiffuseurs un récital